



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Danville, que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 11 mai 2026, le règlement suivant a été adopté :

Règlement 2026-04 – décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 745 000 \$

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt de 745 000\$ destiné à financer des travaux de réfection de routes, des travaux de rénovation et d'aménagement de bâtiments municipaux, ainsi que l'acquisition de véhicules, d'équipements et de machinerie pour divers services municipaux.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 8 juillet 2026.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté au bureau de la Ville pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Avis donné à Danville, ce 30^e jour de juillet 2026

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'I' and 'T' that form a circular shape.

Isabelle Tremblay
Greffière